

BAREME HONORAIRES DE VOS AGENCES CAP CONSEIL IMMOBILIER MIS A JOUR AU 01/03/2023

Maisons, Appartements, Terrains, Murs et locaux commerciaux, garages, stationnements, autres biens immobiliers bâtis ou non bâtis.

PRESTATIONS ACHAT IMMOBILIER	Base "Prix de Vente* "	Taux	Honoraires à charge Acquéreurs*
	De 0 à 120 000 €	7 % TTC	Minimum forfaitaire 6 000 € TTC
	De 120 001 € à 150 000 €	6% TTC	Minimum forfaitaire 8 400 € TTC
	De 150 001 € à 350 000 €	5% TTC	Minimum forfaitaire 9 000 € TTC
	Au-delà de 350 001 €	4% TTC	
VIAGER	Base valeur vénale	8% TTC	

PRESTATIONS LOCATIONS IMMOBILIERES	Base	Taux	Honoraires à charge Locataire
Baux d'habitation, visites, constitutions de dossier	Loyer annuel	6% TTC	Plafond à 8 € /m ²
Baux commerciaux et professionnels	Loyer annuel	5% TTC	Minimum forfaitaire 720 € TTC
Etat des lieux baux d'habitation	Forfait		120 € TTC plafonné à 3 € / m ²
Etat des lieux autres baux	Forfait		120 € TTC
			Honoraires à charge Propriétaire
Baux d'habitation, visites, constitutions de dossier	Loyer annuel	6% TTC	
Baux commerciaux et professionnels	Loyer annuel	5% TTC	Minimum forfaitaire 720 € TTC

PRESTATIONS GESTION IMMOBILIERE	Base	Taux	Honoraires à charge Propriétaire
Gestion immobilière	Loyer mensuel	6% TTC	Minimum forfaitaire 36 € TTC / mois

PRESTATIONS ESTIMATION	Forfaits	Taux	Honoraires à charge Propriétaire
Hors mandat			Forfait 50 € TTC
Dans le cadre d'une vente/location confiée à l'agence			Offert

Forfait complémentaire Mandat de vente ou recherche exclusif : +2000 €

Honoraires charges acquéreur*: pour les biens faisant l'objet d'un bail en cours et d'un mandat de Gestion, les honoraires sont définis à charge vendeur.

Prix de Vente* = Le prix de vente s'entend comme le Prix de mise en vente défini au mandat ou à son avenant